



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

RASSEMBLEMENT DES JOUEUSES U12 FEMININE

LIEU : TEAMS5
25, rue le Tintoret 80000 AMIENS

DATE : Vendredi 11 février 2022
De 13h30 à 16h30

RDV à 13h15

JOUEUSES U12F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	SAVARY LALOU
L'AUXILOISE	VAESEN LUCIE - LEMAIRE ESCOT LILLY
O. AMIENS	TYMKOW LEA
R.C. AMIENS	FARCY LENA
ET. S. DES DEUX VALLEES	BOURGEOIS MATHILDE - DALLERY LILOU - PIERRE LOUIS ELSA - GUICHARD EMMA
FOOTBALL CLUB BEAUVAL	VICHERY LOLA
SEP. BLANGY BOUTTENCOU	DOLIQUE CHOQUART MAILYNE
CANDAS ABC2F	BACHIMONT MAELYS
R.C. DOULLENS	HADJ ABDERRAHMANE ZAINA - JASINSKI LEA - LAUWERS LOUISE - DEHAN ZOE
U.S. FLESSELLES	LEFEVRE NOELYNE
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	GRUENAI LOUTREUIL CLEMENTINE - BENALI NIHAL - DELEPINE KULPINSKI ROXANE - MAGNIER CALIE - MESNIERES MARGAUX
U. S. NIBAS FRESSENEVILLE	VERDUN NAOMIE
U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN	BORDREZ ZOE - LEJEUNE JULIETTE
A.S. GAMACHES	COULON JADE - GEORGET LOLA
F.C. GRAND LAVIERS	HAUTEFEUILLE JADE - MERELLE CHARLOTTE
HALLENCOURT A.C.	DEMAY FLORINE
A.S. HOUTVILLERS OUVILLE	CARPENTIER NATHANAELLE
F.C. MAREUIL CAUBERT	AMOURETTE CHLOE
J.S. DE MIANNAY MOYENNE.	SELLIER MANON
S.C. PONT REMY	SPILMONT CRISTELE
RUMIGNY F.C.	DORLENCOURT MILA
ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN	GUIZELIN MORELLE ELENA
F.C. CENTULOIS 1924	UGWU TIYAH - VANDENBERGHE LOLA - BELVALETTE MARIE - LEBERTON EMMA - THIBAUT AUBANE - LEMATTRE LILY - JACMAIRE ALICE - CHAMARET HONORINE - LEMAIRE LOULYANA
F.C. ST VALERY BAIE	DEVIIENNE ANNA
WOINCOURT DARGNIES AV. S.	DECLÉ NOEMIE - DECAYEUX HOLLEVILLE LAINA

ATTENTION : PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour les accompagnateurs majeurs

ENCADREMENT	Commission Féminines
--------------------	----------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Encadrements, P. TRANQUILLE (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUSE DEVRA :	
• Se munir de l'équipement sportif de son club d'origine	• Présenter sa Fiche individuelle
• Présenter avec un masque	• Avoir sa gourde ou bouteille d'eau personnelle
• Avoir des chaussures adaptées en fonction des terrains	• se présenter en tenue
• respecter les protocoles sanitaires	•